



Forensic Risk Alliance à la tête d'une enquête forensique mondiale, assistant Airbus dans son règlement global de 3,6 milliards d'euros

Airbus a annoncé avoir conclu un accord transactionnel global consistant au paiement d'amendes pour un montant total de 3,6 milliards d'euros au Parquet National Financier (PNF) en France, au Serious Fraud Office (SFO) en Grande-Bretagne, au Department of Justice (DOJ) et au Department of State (DOS) aux Etats-Unis. Il s'agit d'une première mondiale pour ce type d'accord impliquant ces quatre autorités.

Cet accord transactionnel global est marqué par le règlement le plus élevé à ce jour pour des allégations de corruption et fait partie d'une Convention Judiciaire d'Intérêt Public (CJIP), de Deferred Prosecution Agreements (DPA) et d'un Consent Order, mettant un terme à de potentielles poursuites pénales d'Airbus.

Forensic Risk Alliance (FRA) a assisté Airbus en fournissant des services d'audit forensique, des solutions technologiques relatives à la gouvernance de données, et du conseil en matière de conformité au cours de ces enquêtes complexes mêlant plus d'une douzaine de juridictions. Cette investigation a dû faire face à de nombreux obstacles, comme la production et l'examen de dizaines de millions de documents de langues différentes, ou la gestion du Règlement Général sur la Protection des Données (RGDP), des lois de blocage et de sécurité nationale en France, en Allemagne et en Espagne.

John Harrison, le directeur juridique d'Airbus, a déclaré : « L'équipe exceptionnelle, le professionnalisme constant et l'expertise technique de FRA se sont avérés déterminants face aux nombreux défis que nous avons su relever pour conclure cet accord complexe. Leur vaste expérience, acquise lors d'enquêtes précédentes impliquant les mêmes autorités, nous a apporté une vision unique dans la résolution des complexités inhérentes à une investigation multi-juridictionnelle. Dans ces moments décisifs, nous avons pu compter sur les meilleurs conseillers forensiques ».

Dans son approche de gouvernance de données et de révélation des faits, FRA a utilisé une technologie d'intelligence artificielle et des centres de données isolés (dispositif air gap). En étroite collaboration avec les conseils d'Airbus composés d'une dizaine de cabinets d'avocats, FRA a bâti un modèle de revue commun afin d'aider et d'améliorer la revue documentaire des avocats. Cette stratégie a permis de révéler les faits de manière précise, efficace et opportune auprès de plusieurs autorités judiciaires. La coopération et les mesures correctives d'Airbus ont été qualifiées d'« exemplaires », la conséquence étant une réduction significative des amendes, et notamment une réduction de 50% s'agissant du Parquet National Financier.

L'accord transactionnel signé avec les quatre autorités est fondé sur la méthodologie de calcul d'amende établie par FRA. La précision et la fiabilité de cette méthodologie ont été particulièrement soulignées dans le jugement britannique.

« Au cours de ces quatre années, FRA a apporté son expertise en investigation forensique, en gouvernance des données, en cartographie des risques ainsi que sur le calcul de l'amende » a déclaré Toby Duthie, associé fondateur de FRA. « Ce résultat est le fruit d'un effort collectif immense, et travailler avec Airbus et ses équipes de grands professionnels a été un privilège ».

Yousr Khalil, associée du bureau FRA de Paris et responsable de l'investigation forensique, a aussi indiqué: « La gestion quotidienne d'une équipe de 70 collaborateurs de différents bureaux de FRA en Europe et aux États-Unis, pleinement intégrée à Airbus, a été un défi excitant, et avoir travaillé pour Airbus restera un honneur ».

Les associés de FRA ayant assisté Airbus étaient [Toby Duthie](#), [Greg Mason](#), [Yousr Khalil](#), [Rik Workman](#), [Charlie Patrick](#) et [Simon Taylor](#), des bureaux de Londres et Paris. Airbus s'est appuyé un groupe d'éminents spécialistes du droit pénal des affaires et de contrôle des exportations : Dechert (Royaume-Uni), Clifford Chance (France), August Debouzy (France), et Paul Hastings et Arnold & Porter (États-Unis).

[Consultez notre site Web](#)

A PROPOS DE FRA

Forensic Risk Alliance (FRA) est un cabinet international de conseil financier accompagnant ses clients dans l'identification, l'analyse et la réduction des risques multi-juridictionnels en matière de conformité, de contentieux et d'investigations. FRA conseille et assiste ses clients depuis plus de 20 ans, dans plus de 75 pays comprenant à la fois des pays développés et des marchés émergents. FRA intervenant sur des problématiques purement forensiques, le cabinet est généralement libre de tout conflit d'intérêt, et peut ainsi assurer des résultats fiables à ses clients, aux autorités de régulations, aux cours de justice et aux autorités judiciaires.